

Travailler dans la viticulture

Le 22 novembre, le Département organise le 7^e forum des emplois saisonniers viticoles. Plus d'une centaine d'emplois sont à pourvoir.



Lors de la première édition du forum à Matha en 2012.

© Charente-Maritime

Pour ceux qui sont adeptes du travail saisonnier, la Charente-Maritime offre moult opportunités.

Après la saison estivale, après l'organisation du premier forum à destination de l'ostréiculture, le forum des emplois saisonniers viticoles fait son retour à Matha pour une septième édition ce 22 novembre. "On s'aperçoit que les professionnels ont parfois du mal à trouver du personnel. Ce genre d'événement avec une rencontre directe est plébiscité. Parfois, les gens partent même avec un contrat dans la foulée. Et pour ceux qui cherchent du travail, c'est parfois

aussi fastidieux d'envoyer son cv", explique Dominique Rabelle, conseillère départementale, en charge de ce dossier au Département.

29 viticulteurs présents

A Matha, 29 viticulteurs seront présents et plus d'une centaine de contrats saisonniers seront proposés, pouvant aller jusqu'au mois d'avril. Un forum organisé en collaboration avec le Pôle emploi.

"Il s'agit essentiellement de s'occuper de la taille des vignes, qui va commencer, et du tirage des bois", poursuit l'élue. Des postes qui ne requièrent pas de compétences

particulières. Les formations sont assurées par les viticulteurs eux-mêmes.

Et pour enlever le maximum de frein à ceux qui recherchent un emploi, rappelons que lors de la dernière session d'automne, l'assemblée départementale a voté une délibération afin qu'il soit désormais possible de cumuler le RSA avec une activité saisonnière. ■

D.L.-T.

Forum des emplois saisonniers viticoles, le 22 novembre de 9 à 13 heures, à la salle des fêtes de Matha. Pensez à vous munir d'un cv. Informations au 05 46 33 97 10, mdes@charente-maritime.fr ou sur www.charente-maritime.fr

Un nouveau directeur au groupe hospitalier

Aux côtés de Béatrice Cramier, directrice de l'hôpital de Rochefort, Pierre Thepot a fixé le cap.



Pierre Thepot et Béatrice Cramier, lors de leurs présentations respectives.

© R.L.G.

A la suite de la démission d'Alain Michel ayant fait valoir ses droits à la retraite, la direction générale du groupe hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis, des hôpitaux de Rochefort et de Marennès, et de l'Ehpad de Surgères, a un nouveau responsable. C'est Pierre Thepot qui vient de prendre ces fonctions. Celui-ci s'est dit impressionné par l'accueil qui lui a été réservé dans le centre hospitalier de Rochefort, désormais dirigé par Béatrice Cramier. En amont du projet médical partagé qui sera débattu et défini, à partir de lundi, entre les équipes des différentes structures du groupe hospitalier, Pierre Thepot a souhaité aller à la rencontre des personnels. Il était ce mardi 13 novembre à Rochefort. L'occasion de rappeler que "le centre hospitalier de Rochefort est assez récent. Il va aussi nous

servir dans le cadre du futur projet de La Rochelle, afin de voir ce qu'il faut ou ne pas faire".

Concernant Rochefort, tout n'est, bien sûr, pas parfait. S'il a salué la bonne collaboration avec la médecine de ville, il a, toutefois, pointé du doigt les Urgences. "Il y a un problème de sous-dimensionnement qu'il faudra régler." En effet, sur l'ancien site, il y avait 28 000 passages par an alors que, désormais, ce sont 35 000 personnes qui poussent les portes. Autre inquiétude et non des moindres : l'équilibre financier. "Il y a, aujourd'hui, un déficit de 1,8 million d'euros. Mais avec Béatrice Cramier, des efforts ont déjà été faits. En 2017, il était de 2,5 millions. La promesse faite à l'ARS de le faire baisser a donc été remplie. Il faut poursuivre dans cette voie." ■

R.L.G.

La Coubre : 24 000 arbres en plus

Pour la deuxième année consécutive, l'Office national des forêts va mettre en terre de nouveaux plants cultivés en pépinières dans le massif forestier.

La forêt de la Coubre fait, un peu, peau neuve. L'Office national des forêts (ONF) a annoncé vouloir planter 24 000 plants cultivés en pépinières au cours de l'hiver 2018-2019. "C'est la deuxième année consécutive que nous mettons ce dispositif en place. Cela permet de garantir un renouvellement forestier", précise le directeur de l'agence Poitou-Charentes de l'ONF, Anthony Auffret. Mis en place sur une superficie de 40 hectares, ces futurs arbres représentent 1 % de la totalité du massif forestier

charentais. Critiqué par différentes associations pour avoir pendant longtemps utilisé des coupes à ras dans son exploitation de la forêt domaniale, l'ONF assure avoir changé ses méthodes.

"Des coupes progressives"

"Cela fait trois ans que, pour la procédure dite normale, nous réalisons des coupes progressives. Ce n'est pas un changement récent", assure le responsable de l'organisme. "On revient de très loin", estime cependant avec scepticisme Olivier

Marvaud, le président de l'association des 7 Sentinelles. "C'est très bien de replanter. On ne peut que se féliciter de tourner le dos à la coupe à ras car l'impact qu'elle avait sur la biodiversité et le paysage était trop important", concède l'association. Les voyants sont-ils tous au vert? "Le bémol, c'est qu'en trois ans la forêt est devenue une forêt de production et non plus de sauvegarde. Les élus doivent revoir leur copie sur l'exploitation de la forêt", taclé Olivier Marvaud. ■

Eduard Lamort




Les nouveaux arbres plantés représentent une superficie de 40 hectares.

© R.L.G.

ALIMENTATION ANIMALE

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS



Équidé ROYAL HORSE
mélange floconné orge aplatie

Basse-cour • Gibier
Bovin • Chien...

LIVRAISON À DOMICILE
À PARTIR DE 4 SACS
sur le département 17

SARL ANIMALIA
SEUDRE NUTRITION

06 73 13 21 37